

2010: SB 9

NOTE DE SERVICE**DESTINATAIRES :**Responsables des affaires scolaires
Surintendantes et surintendants des installations**EXPÉDITRICE :**Nancy Whynot
Directrice,
Direction des programmes d'immobilisations**DATE :**

Le 1 mars 2010

OBJET :Base de données pour la gestion des biens scolaires et
évaluations de l'état des installations

La présente a pour but d'informer les conseils scolaires au sujet des efforts déployés par le Ministère pour évaluer et surveiller l'état des installations scolaires et aider les conseils à gérer leurs futurs programmes de réfection des écoles.

Renseignements généraux

Depuis 2004, le ministère de l'Éducation a pris des dispositions pour que les conseils aient accès à une base de données pour la gestion des biens ReCAPP afin de suivre les données sur l'état des installations scolaires et les futurs besoins en matière de réfection, et de faire un compte rendu des progrès des projets de réfection financés par le Ministère. Les renseignements obtenus grâce aux enquêtes sur l'état des installations scolaires menées en 2002-2003 ont servi à créer la base de données et à classer par ordre de priorité les besoins de réfection des écoles.

Le gouvernement s'est attaqué au problème des besoins de réfection grâce au programme Lieux propices à l'apprentissage (LPA), qui a soutenu 2,25 milliards de dollars de financement aux conseils scolaires qui avaient des besoins de réfection urgents et importants; et 800 millions de dollars aux écoles dont les coûts de réparation étaient prohibitifs. Les conseils utilisent cette base de données pour appuyer leurs programmes de réfection des écoles et rendre compte des dépenses dans le cadre de l'initiative Lieux propices à l'apprentissage et de financement des projets d'efficacité énergétique.

Gestion des biens immobiliers des conseils scolaires

Des examens opérationnels ont permis de déterminer les principales pratiques de gestion des actifs qui sont appuyées par l'utilisation d'une base de données pour la gestion des biens d'immobilisations afin d'évaluer et de classer par ordre de priorité les besoins de réfection et d'aider les conseils dans leurs programmes de réfection préventifs et réactifs.

Voici quelques exemples de pratiques principales :

- La direction établit et communique un plan pluriannuel pour les projets d'entretien et de réfection de grandes envergures. Le plan tient compte des priorités du conseil en ce qui a trait aux projets d'entretien préventifs et reportés et optimise l'utilisation des fonds disponibles.
- Une évaluation exacte et actuelle de l'état des installations est maintenue.
- Les prévisions des immobilisations et les plans de financement connexes sont évalués annuellement et sont rajustés pour répondre aux besoins incluant apporter des modifications aux hypothèses initiales.

Le Ministère souhaite continuer d'aider les conseils à établir des programmes de gestion efficace des biens. En même temps, le fait de collecter des données actuelles et cohérentes sur l'état des écoles permet au Ministère de suivre les besoins des écoles et l'efficacité des programmes d'investissement et des programmes de réfection des conseils. Cette collecte de données est conforme aux exigences générales du gouvernement relativement à la gestion des biens comme le stipule le ministère de l'Énergie et de l'Infrastructure. Elle donne également suite à la recommandation du rapport 2008 du vérificateur général de l'Ontario sur la réfection et l'entretien des écoles, en vertu de laquelle le ministère de l'Éducation veille à ce que la base de données pour la réfection des écoles soit actuelle et tienne compte des besoins importants en matière de réfection.

Le contrat avec Altus Capital Planning Solutions pour la base de données ReCAPP prend fin en 2011. Le Ministère entreprend présentement un processus d'approvisionnement concurrentiel pour une base de données sur la gestion des biens d'immobilisations et les évaluations de l'état des installations scolaires. En novembre 2009, le Ministère a publié sur MERX un avis d'information préalable concernant le processus d'approvisionnement prévu.

Prochaines étapes

Le Ministère souhaite mettre en place un processus d'approvisionnement juste et ouvert qui devrait mener à la meilleure base de données et au meilleur processus d'évaluation des installations qui soient, compte tenu des paramètres de financement. Afin que le processus d'approvisionnement soit juste, le Ministère ne pourra pas discuter du processus d'approvisionnement avec les conseils ou les soumissionnaires potentiels.

Le Ministère consulte les représentantes et représentants des conseils scolaires qui forment un comité consultatif technique chargé de conseiller le Ministère au sujet de la fonctionnalité de la base de données et de l'étendue des enquêtes qui seront intégrées aux documents du processus d'approvisionnement du Ministère. Le Ministère a demandé aux membres de préserver la confidentialité des discussions afin de protéger l'intégrité du processus d'approvisionnement.

Le comité consultatif technique se compose des personnes suivantes :

- Sandi Ackroyd, Gérant adjoint des bâtiments, Projets spéciaux, Rainbow DSB
- François Brûlé, Gérant de l'entretien, CSD des écoles catholiques du Sud-Ouest
- Kevin Bushell, Responsable exécutif, Services des installations et de la planification des immobilisations, Thames Valley DSB

- Mike Carson, Surintendant, Services des installations, Ottawa-Carleton DSB
- Glenn Clarke, Contrôleur des bâtiments, Simcoe Muskoka Catholic DSB
- Larry Hayter, Spécialiste des états des installations, Toronto DSB
- Tim Robins, Surintendant Adjoint, Services des installations, Durham Catholic DSB
- Randy Wright, Contrôleur des services au support de la planification et des installations, Peel DSB

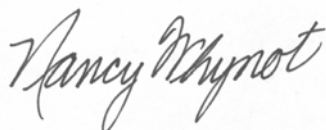
Les autres conseils scolaires sont également invités à envoyer leurs commentaires au Ministère au sujet de la fonctionnalité de la base de données à venir et de l'étendue des évaluations. Les conseils peuvent envoyer un courriel à Mathew Thomas, chef d'équipe des projets, Direction des programmes d'immobilisations, à Mathew.P.Thomas@ontario.ca. Le Ministère a l'intention d'émettre une demande de propositions pour ces services au printemps 2010.

Nous demandons aux conseils de continuer à mettre à jour les données dans ReCAPP tel qu'indiqué dans la note de service **2009:SB19** [Rapports à fournir : Efficacité énergétique et Lieux propices à l'apprentissage](#) et dans d'autres notes de service. Nous prévoyons que les nouvelles évaluations des écoles se dérouleront sur une période de quatre à cinq ans. Quel que soit le fournisseur retenu, il y aura une période de transition en raison du changement probable du format et des exigences technologiques. Nous avons l'intention de conserver les données existantes pour aider les conseils à gérer leurs besoins en matière de réfection avant que toutes les installations scolaires ne soient inspectées et de garder aussi les données historiques pour toutes les installations.

On s'attend à ce que les conseils continuent de poursuivre les travaux de réfection financés dans le cadre de l'initiative Lieux propices à l'apprentissage, de la subvention annuelle pour la réfection des écoles et les projets d'efficacité énergétique. Les conseils ne doivent pas retarder leurs travaux de réfection en attendant de futurs programmes de financement et ne doivent pas s'attendre à être remboursés pour les travaux déjà entrepris. Il leur incombe d'utiliser les programmes de financement existants de manière efficace et en temps opportun, y compris le financement des projets d'efficacité énergétique, afin d'améliorer l'état de leurs installations scolaires. Les futurs programmes d'immobilisations tiendront compte de la manière dont les conseils ont utilisé les fonds octroyés pour la réfection des écoles et de la fréquence et de l'exactitude des rapports.

Le Ministère se réjouit de pouvoir aider les conseils scolaires à gérer leurs besoins de réfection en poursuivant ce processus d'approvisionnement. Il leur fera savoir quand le processus aura été mené à bien.

Je vous remercie de votre collaboration.



Nancy Whynot
Directrice,
Direction des programmes d'immobilisations

cc : Directrices et directeurs de l'éducation